

que ledit comité ait le pouvoir d'envoyer quérir personnes, documents et dossiers, et de faire rapport de temps à autre.

L'hon. R. B. HANSON (chef de l'opposition): Est-ce qu'on ne s'écarte pas de la coutume habituellement suivie en constituant un comité spécial avant la présentation du projet de loi.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Il est question du bill dans la résolution n° 9, dans les avis de motion inscrits au nom du Gouvernement.

L'hon. M. HANSON: Le projet de résolution est inscrit au *Feuilleton*, mais ce n'est pas l'usage de constituer un comité avant la présentation de la résolution préalable. Il me semble qu'il convient de réserver la résolution jusqu'à ce que nous ayons le projet de loi.

M. l'ORATEUR: Réservé.

ROUTE DE L'ALASKA

QUESTION AU SUJET DE LA CONSTRUCTION ET DU FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. R. B. HANSON (chef de l'opposition): Les dépêches de Washington me suggèrent de demander au premier ministre (M. Mackenzie King) si on prend, ou si on a pris des dispositions, à l'égard de la route de l'Alaska, et s'il a quelque chose à nous communiquer à ce sujet. Par quel pays cette route sera-t-elle construite et financée? Les dépêches indiquent qu'un accord formel stipule que les travaux seront exécutés par les troupes.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): J'ai parlé de la route de l'Alaska il y a un jour ou deux, et je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit alors. La question est à l'étude et l'on a entamé des négociations mais le Gouvernement ne peut présentement donner des renseignements que l'on puisse rendre public.

L'hon. M. HANSON: Et nous en sommes là aujourd'hui?

Le très hon. MACKENZIE KING: Nous en sommes là aujourd'hui.

L'hon. M. HANSON: Est-ce à dire que les négociations continuent mais que l'on n'en est pas venu à une entente?

Le très hon. MACKENZIE KING: Aucune entente que je sache et s'il y en avait eu je le saurais.

[L'hon. M. Mitchell.]

PRISONNIERS DE GUERRE

INAUGURATION D'UN SERVICE DE TRANSPORT PAR AVION DE CARTES DE CORRESPONDANCE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. W. P. MULLOCK (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je désire porter à la connaissance de la Chambre que l'on prend des dispositions en vue d'inaugurer un service de poste aérienne pour la transmission des cartes de correspondance aux prisonniers de guerre. Un droit de 10c. couvrira le transport par avion au Canada, le transport transocéanique et le transport par tous les modes disponibles par delà Lisbonne. L'inauguration de ce service aura lieu dès que l'on aura pu mettre les formules nécessaires à la portée des intéressés. C'est, croyons-nous, un privilège qui facilitera beaucoup les choses pour ceux qui correspondent avec des parents prisonniers de l'ennemi. Le ministère a aussi entamé des négociations en vue de conclure une entente réciproque qui permette aux prisonniers et internés en Allemagne, en Italie et au Canada, de correspondre par carte postale aérienne avec des personnes de leur pays.

TRAVAIL DU DIMANCHE

USINE DE LA LAKE ST. JOHN PULP AND PAPER COMPANY À DOLBEAU, QUÉ.

A l'appel de l'ordre du jour.

(Texte)

M. LIGUORI LACOMBE (Laval-Deux-Montagnes): Monsieur l'Orateur, je désire donner lecture d'une lettre que j'ai reçue du syndicat national catholique de l'industrie du papier et attirer l'attention de l'honorable ministre de la Justice (M. St-Laurent) sur cette affaire.

Dolbeau, P.Q., le 3 mars 1942.

Monsieur Liguori Lacombe,
Ottawa.

Cher monsieur,

Ayant pris connaissance d'un article que vous avez publié il y a quelque temps, nous vous faisons parvenir copie d'une lettre du ministère de la Justice adressée à M. P.-J. Martel, secrétaire du Conseil central diocésain, à Chicoutimi, dont telle copie a été envoyée à tous les syndicats du district de Chicoutimi.

Nous voudrions savoir pourquoi, malgré cette loi, la Lake St. John P & P Co. Ltd. à Dolbeau a fabriqué dimanche dernier, le 1er mars, du papier à journal.

Veillez nous croire,

Vos tout dévoués,

Les membres du Syndicat N.C. de l'Industrie de la pulpe et du papier de Dolbeau, inc. par

L. Dumais,
Secrétaire.